



STAGE DLAJ

Bases et actualités du droit du travail

Stage Droits, libertés et actions juridiques :

« DLAJ : Bases et actualités du droit du travail »

Session du 26 au 30 mars 2018

à l'Institut du travail de Bourg-la-Reine

Documents en annexes :

- Droit en Liberté
+ fiche
d'inscription +
grille indicative
du stage

STAGE
DLAJ : Bases et actualités du droit du travail »
Session du 26 au 30 mars 2018
à l'Institut du travail de Bourg-la-Reine

Les enjeux en matière de droits, libertés et actions juridiques sont essentiels : l'actualité démontre qu'il s'agit d'un terrain d'affrontement majeur avec le MEDEF et les pouvoirs publics.

Le droit doit être utilisé au service de l'action syndicale et du déploiement de la CGT. L'action juridique, au-delà du règlement de contentieux individuels, ouvre une porte vers l'action collective, la conquête de droits nouveaux, la syndicalisation.

L'animation de ce champ d'activités ne s'improvise pas. Les militants investis dans l'animation de cette activité, les membres des collectifs de direction de nos structures, les camarades ayant acquis une expérience par l'exercice d'un mandat juridique ont besoin d'un accompagnement-formation pour être plus efficaces et autonomes.

Il s'agit avec cette formation annuelle de se mettre à jour des évolutions législatives, mais aussi de mieux maîtriser l'analyse que la CGT porte sur ces textes et la façon dont nous souhaitons collectivement les interpréter, les combattre ou les faire évoluer.

Enfin, chacun de ces thèmes d'actualité est l'occasion de revisiter des notions fondamentales en droit du travail afin de mettre les responsables DLAJ mieux à même d'animer l'activité DLAJ dans leur organisation.

Public concerné :

Ce stage est conçu pour les responsables « droits, libertés, actions juridiques » dans des directions de fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats « importants ».

Les camarades doivent en principe avoir suivi le stage de prise de mandat intitulé « animateur DLAJ ».

Il est également destiné à **des militant(e)s investi(e)s d'un mandat juridique** (conseiller prud'homme, conseiller du salarié, défenseur, etc.) susceptible d'aider à l'animation de l'activité DLAJ. Il permet d'élargir et d'actualiser leur formation.

Objectifs :

À la fin de stage, les participants(e)s seront capables :

- D'enrichir l'animation des collectifs DLAJ de leur FD, UD, UL ou syndicat au vu de l'actualité juridique.
- De décrypter à quelles notions juridiques de bases renvoie chaque réforme afin d'analyser les évolutions du droit du travail.
- D'expliquer et de transmettre l'analyse que la CGT porte sur ces réformes.
- D'énoncer les revendications que la CGT porte sur les sujets abordés par ces réformes.

Contenu et modalités pédagogiques :

Thèmes abordés :

- **Le CSE,**
- **Les nouvelles règles de la négociation collective (articulation conventions de branche/conventions d'entreprise, validité des accords, nouveaux thèmes de négociations...),**
- **La rupture du contrat de travail (la notification du licenciement, l'indemnisation du préjudice, rupture conventionnelle collective...).**

Le traitement de chaque sujet vise à donner des points de repère permettant approfondissement ultérieur et mise en perspective de l'expérience déjà acquise. Nous insisterons particulièrement sur le lien entre la connaissance des techniques juridiques et leur utilisation offensive.

La démarche pédagogique s'appuie notamment sur l'apport de connaissances (exposés), l'échange d'expériences et les travaux pratiques par groupes.

À l'issue de la session, les stagiaires seront motivés pour approfondir leurs connaissances en participant à des formations complémentaires.

Formes et durée de la formation :

La session se déroule en internat à l'institut du travail de Bourg-la-Reine.

Durée : 5 jours.

Anne Braun et Ghislaine Hoareau
Conseillère confédérale DLAJ
dlaj@cgt.fr
01-55-82-82-11

Stage Droits, libertés et actions juridiques :
« Bases et actualité du droit du travail »
Session du 26 au 30 mars 2018 à l'ISST de Bourg-La-Reine

NOM : Prénom :

Âge : Sexe :

Adresse personnelle
.....
.....

Adresse électronique :

Tél. : Travail : Domicile :

Profession : Entreprise :

Responsabilités (*raier les mentions inutiles*) :

DP CE DS DSC CHS-CT Autre :

UL de Secrétaire général membre du bureau membre de la CE

UD de Secrétaire général membre du bureau membre de la CE

Fédé Secrétaire général membre du bureau membre de la CE

Animateur DLAJ : UL UD Fédération

Autre mandat dans l'organisation :

CPH de Section depuis

Conseiller du salarié depuis

Défenseur syndical OUI NON (*Indiquer dans quelle organisation*)

Pour quelle(s) raison(s) candidates-tu à ce stage :

.....
.....
.....

**Signature et cachet de
l'UD ou de la Fédération**

(*Merci d'indiquer le nom et la responsabilité du signataire*)

Demande d'autorisation d'absence à formuler un mois avant le début du stage
auprès de votre direction d'entreprise.

Fiche à retourner au plus tard le 26 février 2018 à dlaj@cgt.fr ou

CGT-DLAJ Case 5-2, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Renseignements : 01 55 82 82 11

Information importante : pour les candidats des départements d'Outre-mer, la fiche doit être impérativement validée par leur Confédération.